

➡ **Délibération N°2026-09**

OBJET :

➡ **Approbation du PV de la séance du CODIR du 05 mars 2026**

Les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, dûment convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège de l'Agglomération LMV, le mercredi dix juin 2026.

En exercice	Présents	Votants	Abstentions
24	18	18	0

1

ETAIENT PRESENTS :

COLLEGE DES ÉLUS :

M. Gérard DAUDET Président - Mme Fabienne BLANCHET - Mme Monique CHABAUD - M. Éric FONTANARAVA - M. Jean-Pierre GERAULT - M. Fabrice LIBERATO - Mme Julia PIERI - M. Jean-Philippe RIVET - M. Patrick SINTES - M. Olivier VOLLAIRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Château de Lourmarin - Hôtel du Parc Cavaillon/Bastide de Lourmarin - Le Mas des Grès - Maison Magnarelles - Moulin Saint-Augustin - PNR Luberon - Vélo Loisir Provence - Vaucluse Provence Attractivité.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

COLLEGES DES ÉLUS :

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

ABSENTS EXCUSES :

COLLEGE DES ÉLUS :

Mme Claire ARAGONES - Madame Bénédicte MARTIN - M. Richard KITAEFF - M. Claude SILVESTRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Les Airelles Gordes - Château La Verrerie.

La séance est ouverte à 9h00 par Monsieur Gérard DAUDET, Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Estelle NIBBIO.

Il est proposé aux membres du comité de direction :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité de Direction du 05 mars 2026 (*joint en annexe*).

Le comité de direction,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
Par 18 voix pour,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité de Direction du 05 mars 2026 (*joint en annexe*).

2


Luberon Monts de Vaucluse
OFFICE DE TOURISME
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE (EPIC)
Place François Tourel - BP 70 027
84301 CAVAILLON cedex
Tel : 04 90 71 32 01 - Fax : 04 90 71 42 45
cavaillon@luberonmesvacances.com
SIRET 809 693 906 0012

Fait à Cavaillon,
Le mercredi 10 juin 2026.
Le Président,
Gérard DAUDET.

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa